

Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes  
2 novembre

**Free news**  
Votre quotidien, votre liberté!  
N°1004 - Mercredi 26 Octobre 2016 - www.free-mad.com 200 c. Ajour

**Editorial**  
Rien n'a changé au palais!

**J + 110**  
CODE DE LA REPRESSION

**BRUTALITE POLICIERE**

**Les présumés coupables courent toujours**

Suite à l'agression gratuite de notre confrère Tsirava Baharisoana par les éléments de la Police, l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) s'est rendue dans nos locaux dans le but de collaborer avec le journal pour identifier les auteurs de ces actes. Mais des enquêtes subsistent... (page 2) www.madagascar.org

Publié le 27 Octobre 2016 par Mamanot Ramambazafy

Ghislaine Dupont et Claude Verlon.  
Hommage de quelques dessinateurs de presse

Par SPN



Publié le 26-10-2016 • Modifié le 25-10-2016 à 11:10

Ghislaine Dupont et Claude Verlon, assassinés à Kidal le 2 novembre 2013.

Lors de sa 68ème session, en 2013, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la [Résolution A/RES/68/163](#)

, qui proclame le 2 novembre

**«Journée Internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes»**

. Cette résolution a exhorté les États Membres à mettre en place des mesures précises afin de lutter contre l'actuelle culture d'impunité. La date a été choisie en mémoire de l'assassinat à Kidal, au Mali, le 2 novembre 2013, de

Ghislaine Dupont, 57 ans, et Claude Verlon, 55 ans

, les deux journalistes de Radio France internationale.

Cette résolution historique condamne l'ensemble des attaques et des violences perpétrées contre les journalistes et agents des médias. Elle exhorte également les États Membres à faire tout leur possible pour prévenir cette violence contre les journalistes et les agents des médias, afin de garantir que les auteurs de ces crimes soient reconnus comme responsable et soient

traduits en justice, et afin de garantir une possibilité de recours pour les victimes. Elle demande par ailleurs aux États de promouvoir un environnement sûr et propice à l'exercice du métier de journaliste afin que ceux-ci puissent exercer leur métier de façon indépendante et sans ingérence inappropriée.



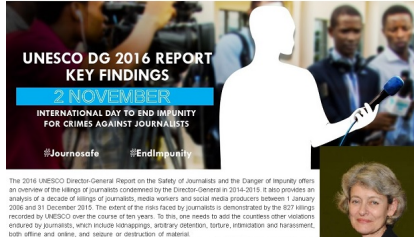
L'accent que cette résolution a mis sur l'impunité découle du fait inquiétant, qu'au cours de la dernière décennie, plus de 800 journalistes ont été tués pour avoir voulu couvrir des événements et informer le public. En 2015 seulement, la Directrice Générale de l'UNESCO a condamné le meurtre de 115 journalistes, agents des médias et producteurs de médias sociaux d'intérêt public. En 2012, année la plus meurtrière pour les journalistes, 123 cas ont été condamnés.

Ces chiffres n'incluent pas les nombreux autres journalistes qui, quotidiennement, subissent des agressions non mortelles, dont notamment la torture, la disparition forcée, la détention arbitraire, l'intimidation et le harcèlement, que ce soit en situation de conflit ou non. En outre, il existe, pour les femmes journalistes, des risques spécifiques, notamment les agressions sexuelles.

Fait inquiétant: sur dix crimes commis contre des professionnels des médias pendant la

décennie écoulée, seul un a abouti à une condamnation. Cette impunité non seulement enhardit les criminels, mais aussi décourage la société, y compris les journalistes eux-mêmes. L'impunité favorise l'impunité et alimente un cercle vicieux.

UNESCO Director-General's Report on the Safety of Journalists and the Danger of Impunity



The 2016 UNESCO Director-General Report on the Safety of Journalists and the Danger of Impunity offers an overview of the killings of journalists condemned by the Director-General in 2014-2015. It also provides an analysis of a decade of killings of journalists, media workers and social media producers between 1 January 2006 and 31 December 2015. The extent of the risks faced by journalists is demonstrated by the 827 killings recorded by UNESCO over the course of ten years. To this, one needs to add the countless other violations recorded by journalists, which include harassment, arbitrary detention, torture, intimidation and harassment, both online and offline, and seizure or destruction of material.

**Le 17 Novembre 2016**, les 39 Etats membres du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO recevront le [rapport biennal](#)

de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité. Le rapport donne un aperçu des meurtres de journalistes condamnés par la Directrice générale de l'UNESCO entre 2014 et 2015, à savoir 98 en 2014 et 115 en 2015. Le rapport contient également des informations récentes provenant des États membres telles que reçues par la Directrice générale et concernant l'état actuel des enquêtes judiciaires au sujet de meurtres commis entre 2006 et 2015. Le document sera mis en ligne sur le site de l'UNESCO six semaines avant le début du PIDC.

L'accent que la résolution A/RES/68/163 met sur l'impunité tient au fait préoccupant qu'au cours des dix dernières années, plus de 800 journalistes ont été tués parce qu'ils informaient le public. 115 journalistes et professionnels des médias ont été tués rien que pendant l'année 2015 ce qui en fait la seconde année la plus meurtrière de la décennie après 2012 qui totalisait 124 morts. 98 journalistes avaient trouvé la mort en 2014.

Ces chiffres n'incluent pas les nombreux autres journalistes qui, quotidiennement, subissent des agressions non mortelles, y compris la torture, la disparition forcée, la détention arbitraire, l'intimidation et le harcèlement, que ce soit en situation de conflit ou non. En outre, il existe, pour les femmes journalistes, des risques spécifiques, notamment les agressions sexuelles.

Fait inquiétant: sur dix crimes commis contre des professionnels des médias pendant la décennie écoulée, seul un a abouti à une condamnation. Cette impunité non seulement enhardit les criminels, mais aussi décourage la société, y compris les journalistes eux-mêmes. L'impunité favorise l'impunité et alimente un cercle vicieux.



**Le Commissaire Divisionnaire de Police, Rasamiarivony Martin, Coordonnateur de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IPGN)**

, le 25 octobre 2016:

« Il doit y avoir des mesures à prendre. C'est, d'ailleurs? notre rôle à l'IGPN: surveiller, faire le suivi des actions de la police nationale. Plus particulièrement tout ce qui va à l'encontre des lois en vigueur. Là, nous devons prendre des mesures. Et mesures internes d'abord, en ce qui concerne ce dossier délicat. Mais, pour le moment, laissons d'abord l'enquête se poursuivre »

A Madagascar, justement, l'enquête menée pour identifier les policiers qui ont agressé le jeune Tsirava Rabarijaona du quotidien Free News traîne. Ce, malgré [l'assurance émise par le Commissaire Divisionnaire de Police, Rasamiarivony Martin, Coordonnateur de l'Inspection Générale de la Police Nationale \(IPGN\)](#)

)

et les

[recommandations de la commission nationale indépendante sur les droits de l'homme \(CNIDH\)](#)

.



Née le 12 juillet 1952 à Sofia (République de Bulgarie), Irina BOKOVA assume les fonctions de Directrice générale de l'UNESCO depuis le 15 novembre 2009. Réélue pour un second mandat en octobre 2013, elle est la première femme et la première candidate

Madagascar. Où en est l'enquête sur les policiers ayant agressé le journaliste Tsirava? [Madagascar. Où en est l'enquête sur les policiers ayant agressé le journaliste Tsirava?](#)